Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102596-20201027-2020_037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2020

DEPARTEMENT DE L'AIN Arrondissement de BOURG Canton d'ATTIGNAT

511

158

ES

13

133

158

颜

100

13

53

2020/037/nat 8.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCET

L'an deux mil vingt et le vingt sept octobre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Franck TARPIN, Maire, à 19H, à la salle communale, en session ordinaire à huis clos.

Convocation du 20 octobre 2020

Présents: MM.TARPIN - DURAND - MAITRE - MEURENAND - MOISSON - PACCOUD

Mmes BARRE LOPES - BERTHENET - BOUCHET- LEBLANC - PASQUET.

Excusés: Mme DAMIDAUX donne pouvoir Mme BOUCHET

Mme PERRAUD donne pouvoir à Mme BERTHENET.

Absente: Mme GIORIA.

A été élu secrétaire : Mme BOUCHET.

AMENAGEMENT DE TROTTOIRS RD45 ET REPRISE RAMPANT RD67

Monsieur le Maire rappelle que la commune de MONTCET a le projet de réaliser des travaux d'aménagement de trottoirs sur une partie de la RD45 et une reprise du rampant devant l'école sur la RD67.

S'agissant de travaux situés dans l'emprise du domaine public routier départemental, il convient d'établir une convention qui a pour projet de définir les conditions administratives, techniques et financières de réalisation de travaux d'aménagement entre le Département de l'Ain et la collectivité.

Le Conseil municipal après délibération,

AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention et tous les documents afférents.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que susdits. Pour extrait conforme,

Le Maire DE Mo

. TARPINAIN

FT